

Annexes

Évaluation d'impact *ImpresS in itinere*
du recyclage de résidus organiques
par co-construction de scénarios à la Réunion



Annexes

Annexe 1 : Liste des personnes interrogées

Annexe 2 : Compte Rendu de l'atelier d'avril 2015

Annexe 3 : Organisation du focus group du 16 Avril 2015

Annexe 4 : Grille d'entretien

Annexe 5 : Questionnaire « Politiques Publiques »

Annexe 6 : Chemin d'impact initial comme établi par les chercheurs-porteurs avant la concertation

Annexe 7 : Chemin d'impact final intégrant les contributions recueillies lors de l'atelier et lors des entretiens

Annexe 8 : Chemin d'impact final synthétique

Annexe 1 : Liste des personnes interrogées

Le compte rendu de l'atelier contient la liste des personnes ayant été invitées, ayant participé à l'atelier ou ayant été enquêtées par la suite. Il convient d'ajouter Mathilde Heurtaux du RMT Fertilisation & Environnement à cette liste, la seule personne en dehors de la Réunion ayant contribué à ce travail. Cela donne un total de 23 contributeurs actifs à ce cas, en dehors de ses porteurs.

Annexe 2 : Compte rendu de l'atelier d'avril 2015

Clicker sur l'image du compte-rendu pour ouvrir le pdf

Atelier IMPRESS « Recyclage de résidus à la Réunion »

CIRAD, St. Denis, 16 Avril 2015

Objectifs de l'atelier

Dans les grandes lignes, ce focus groupe suit les recommandations du guide méthodologique V2 dans la phase de « confrontation avec les acteurs ». Selon ce guide, les objectifs devraient être :

- Partager et valider avec les partenaires une méthodologie d'analyse d'impact dans ses grandes lignes;
- Raconter et amender/compléter une première version du récit de l'innovation en présentant notamment une première hypothèse du chronogramme du cas ;
- Identifier ensemble les moments critiques du récit de l'innovation et les outcomes qui ont permis de conduire (ou pas) à l'impact;
- Améliorer la première hypothèse d'impacts qui a été élaborée dans la phase préparatoire.

Les recommandations du guide étaient de rassembler des représentants des acteurs majeurs de l'innovation mais aussi des représentants des acteurs qui sont impactés par l'innovation (agriculteur, PME, etc.). Le nombre de personnes présentes doit être compatible avec un travail en groupes (idéalement entre 20 et 30 personnes). Le principe adopté pour cette déclinaison consiste à rester assez fidèle aux recommandations du guide méthodologique de manière à pouvoir en éprouver la qualité. Les adaptations du guide sont plutôt liées soit aux spécificités du cas à évaluer, notamment son caractère in itinere qui limite l'expression de descripteurs et les habitudes de facilitation des animateurs.

De ce fait, il ne nous a pas semblé pertinent de revenir sur le chronogramme du projet car nous avons fait l'hypothèse que les participants à l'atelier, ayant participé à la quasi-totalité des ateliers du projet, avaient bien en tête ce chronogramme. D'autre part, nous avons tenté d'être plus ambitieux en termes de co-construction du chemin de l'impact en mettant en discussion dans un second temps les interactions entre les différents « outcomes » du projet.

Objectifs retenus pour cet atelier

- Présenter le chantier impact du Cirad et le guide méthodologique V2
- Identifier les « principaux changements » (outcomes) survenus au cours du projet Girovar ou attendus dans un futur proche (évaluation in itinere)
- Animer une réflexion sur les interactions entre ces différents événements/changements/phénomènes (chemin de l'impact)

Annexe 3 : Organisation du focus group du 16 Avril 2015

Objectif de l'atelier

Dans les grandes lignes, ce focus groupe suit les recommandations du guide méthodologique V2 dans la phase de « confrontation avec les acteurs ». Selon ce guide, les objectifs devraient être :

- Partager et valider avec les partenaires une méthodologie d'analyse d'impact dans ses grandes lignes. Certaines actions sont nécessaires pour mener une telle démarche : (i) Informer, motiver et former les parties-prenantes à prendre part à l'évaluation, (ii) Amener les acteurs à construire une vision partagée de l'évaluation, (iii) Assurer les conditions d'une confrontation équilibrée des points de vue des participants (identifier les zones de désaccord) ;
- Raconter et amender/compléter une première version du récit de l'innovation en présentant notamment une première hypothèse du chronogramme du cas ;
- Identifier ensemble les moments critiques du récit de l'innovation et les outcomes qui ont permis de conduire (ou pas) à l'impact ;
- Améliorer la première hypothèse d'impacts qui a été élaborée dans la phase préparatoire.

Les recommandations du guide sont de rassembler des représentants des acteurs majeurs de l'innovation mais aussi des représentants des acteurs qui sont impactés par l'innovation (agriculteur, PME, etc.). Le nombre de personnes présentes doit être compatible avec un travail en groupes (idéalement entre 20 et 30 personnes).

Un second atelier est suggéré dans un deuxième temps par le guide méthodologique, qui, je pense, s'appuie sur le même collectif et dont les objectifs sont :

- Restituer puis discuter la grille construite en fin de tâche 1, notamment les liaisons logiques entre impacts et indicateurs
- Discuter puis hiérarchiser les indicateurs (avec une échelle à 4 niveaux : prioritaire, important secondaire, pas d'objet). L'idée est d'identifier les indicateurs qui sont les plus adaptés et qui ont du sens pour les acteurs. Il faut veiller à utiliser le principe de parcimonie pour ne pas se retrouver avec une batterie d'indicateurs que l'on ne pourra pas forcément renseigner faut donc mener les discussions de façon à obtenir un nombre d'indicateurs réduits et consensuels (2 à 3 par type d'impact)
- Construire collectivement une situation de référence pour chaque indicateur, c'est-à-dire émettre des hypothèses sur ce qu'aurait pu être la situation sans l'innovation. Les acteurs doivent imaginer dans quelle situation ils seraient si le processus d'innovation n'avait pas eu lieu. On peut leur demander si possible de faire une brève description de cette situation ce qui aidera à analyser les résultats.
- Mesurer individuellement l'impact, par rapport à la situation de référence, en quantifiant les indicateurs sur une échelle qualitative (Cf encadré).

Déclinaison et adaptation au cas Girovar

Le principe adopté pour cette déclinaison consiste à rester assez fidèle aux recommandations du guide méthodologique de manière à pouvoir en éprouver la qualité. Les adaptations du guide sont plutôt liées soit aux spécificités du cas à évaluer, notamment son caractère itinéraire qui limite l'expression de descripteurs et les habitudes de facilitation des animateurs.

Il s'agit donc :

- de présenter le chantier impact du Cirad et le guide méthodologique V2
- de faire réagir par rapport au chronogramme déjà produit

- d'identifier les « moments critiques » du récit de l'innovation
- de recueillir de « descripteurs » d'impact de la part des participants.

Proposition d'organisation

Activité	Responsable	Modalité	Durée estimée
Présentation du chantier impact + rappel GIROVAR	TW	Présentation	10 minutes maxi
Présentation du guide méthodologique	JQ	Présentation	15 minutes maxi
Présentation de l'atelier	JQ	Présentation	5 minutes maxi
Changements effectifs ou très probables	3 Sous-groupes thématiques : Planteurs/maraîchers/CDA, éleveurs et déchets urbains. Animation JQ, TW, X.	3 Métaplans à partir de petits papiers	30 minutes
Restitution/discussion	3 porte-paroles	Plénière	30 minutes
Pause café			15 minutes
Co-construction d'un chemin d'impact du projet Girovar et des suites attendues	3 sous-groupes selon le niveau de participation : équipe projet, participants actifs (ateliers+ réunions techniques), faible participation ou pas du tout de participation Animation JQ, TW et XX Nouvelle méthode : A droite les impacts cités par les participants. A gauche, les inputs et output perçus par les animateurs. Les outcomes perçus par les animateurs sont pré-rédigés et introduits dans un second temps. L'animation vise à faire remplir le vide central à l'aide de nouveaux aoutcomes et de relations causales par les participants.	Frise chronologique déjà tracée avec des dates repère	30 minutes
Restitution	3 porte-paroles	Plénière	30 minutes
Présentation de la suite des événements	JQ	PPT	15 inutes

Durée totale : 3h, plus les débordements habituels, on tient en 4h, soit 13h – 17h

Annexe 4 : Grille d'entretien

(Les documents contenant les résultats bruts des entretiens sont disponibles sur demande auprès des porteurs du cas.)

Objectif des entretiens

Le groupe multi-acteurs n'a pas permis de rencontrer tous les acteurs du processus menant à l'impact. Un premier objectif de ces entretiens consiste de ce fait à finaliser la phase de confrontation en complétant avec leurs réponses.

Un second objectif est de réaliser la phase de collecte. Cette phase de collecte doit permettre

- d'améliorer le récit de l'innovation : Acteurs, objets, les événements marquants.
- de préciser le chemin de l'impact
- d'identifier des descripteurs en vue d'une mesure d'impact à venir.

Guide d'entretien

Première phase : Présentation des objectifs de l'entretien : Evaluation du projet Girovar

Seconde phase : Outcomes supplémentaires

I - Pouvez-vous me citer des phénomènes, événements et changements survenus entre 2011 et 2015 dans le cadre du recyclage des déchets organiques ayant un lien quelconque avec le déroulement du projet Girovar ?

Pour chaque changement,

- a. Pouvez-vous raconter précisément ce qui s'est passé ?
- b. Qui est concerné par ce changement ?
- c. A quand date ce changement ?
- d. Quels effets sur quels acteurs ces changements vont-ils provoquer ?
- e. Quel lien voyez-vous entre le projet Girovar et cet événement, phénomène ou changement ?
- f. Quels produits du projet y ont contribué ?

II - Pouvez-vous me citer les phénomènes, événements et changements attendus dans les 5 prochaines années dans le cadre du recyclage des déchets organiques ayant un lien quelconque avec le déroulement du projet Girovar ?

Pour chaque changement,

- a. Pouvez-vous imaginer la manière dont ce changement pourrait se produire ?
- b. Quand pensez-vous que ce changement aura lieu ?
- c. Quels effets sur quels acteurs ces changements vont-ils provoquer ?
- d. Quel lien voyez-vous entre le projet Girovar et cet événement, phénomène ou changement ?
- e. Quels produits du projet vont y contribuer ?

Troisième phase : Discussion des outcomes déjà identifiés [sans objet dans le cas des bénéficiaires]

III – De notre point de vue, il nous semble que les phénomènes suivants sont liés au déroulement du projet Girovar.

- a. Comité « Fertilisants organiques » Qualitropic
- b. MAE Fertilisation organique
- c. MAE station de transformation
- d. Prise de conscience collective
- e. Expérimentations fertilisation organique ercane

- f. Opposition aux boues de STEP
- g. Lobbying demande de dérogation Cr-Ni
- h. Amélioration de la qualité du compost de DV

Si certains changements cités vous concernent, ...

- a. Pouvez-vous raconter précisément comment ce changement a eu lieu ?
- b. Qui est concerné par ce changement ?
- c. A quand date ce changement ?
- d. Quels effets sur quels acteurs ces changements vont-ils provoquer ?
- e. est-il un peu, beaucoup ou extrêmement positif ou négatif ?
- f. est-il un peu, beaucoup, extrêmement important ?
- g. Pensez-vous qu'il existe un lien entre cet objet et le projet ?
- h. Quels produits du projet y ont contribué ?

Quatrième phase de l'entretien : Collecte de descripteurs

IV – Nous cherchons à anticiper les effets sur le long terme de la valorisation agronomique des matières organiques. Pour cela, nous souhaitons avoir votre opinion sur les conséquences pour les différents acteurs concernés et plus largement la société réunionnaise.

D'après vous, qu'est-ce qui pourrait constituer une preuve objective de changements survenus sur le territoire ? Qu'est-ce qui pourrait permettre de les mesurer avec un minimum de précision ?

Liste des personnes à enquêter

Personnes invitées à l'atelier n'ayant pas pu participer

1. Vincent Castanier ou Sylvain Greard (La Créole)
2. Philippe Rondeau (Tereos)
3. Gladys Payet et Bruno Langlade (Avipôle)
4. Pierre Augier-Bommel (DEAL)
5. Dominique Lena (Conseil Général)
6. Léonard Naranin (Tereos)
7. Thomas Deslandes (Armeflhor)
8. Aurelie Bravin et Valérie Cabot (DAAF)
9. RMT Fertilisation par telephone

Bénéficiaires

10. Olivier Baleya (agriculteur, Tan Rouge)
11. Fabien Dijoux (agriculteur, Le Guillaume)
12. Jean-Charles Morizur (éleveur porc, Saint-Paul)
13. Jean-Pierre Robert (éleveur volaille, Bois Rouge)
14. Aurélien Dijoux (éleveur volaille, Bois Rouge)
15. Carole Leveneur (CDA, Saint-Paul)
16. Clarel Coindrin (CDA, Saint-Paul)
17. Christophe Dambreville (agriculteur, La Possession)
18. Jean-Pierre Hubert (éleveur volaille, La Possession)

Annexe 5 : Questionnaire « Politiques Publiques

1) Contexte dans lequel est insérée la recherche

1.1) L'environnement politique et institutionnel général (qualité des infrastructures publiques, efficacité de l'administration locale, problème de corruption, liberté d'expression...) a-t-il influé sur le processus d'innovation ?

- A-t-il favorisé ou freiné le processus d'innovation ? Pourriez-vous précisez comment ?
- Pouvez-vous situer l'endroit précis du chemin d'impact (input, output, outcome, impact 1er/2ème niveau) où cet environnement a joué ?

Lors de sa construction, le projet Girovar a été présenté comme un projet « d'intérêt général » et s'est positionné par rapport à des politiques déclarées au niveau de la communauté d'agglomération, du département et dans une moindre mesure au niveau national. Nous nous sommes efforcés de maintenir un niveau d'appui institutionnel le plus important possible. Cet appui politique est à ranger dans les « INPUT » de la recherche qui a grandement facilité les activités ultérieures.

En sortie du projet, un des OUTPUT/OUTCOME identifié est en retour une contribution au discours politique, notamment via la mise à l'agenda de la question de la gestion des déchets organiques et la proposition de solutions plausibles permettant de résoudre le problème. Ce couple « problème/solution » est cohérent avec les politiques des différentes administrations et constitue une ressource politique bien pratique pour des décideurs politiques en recherche de résultats.

La réglementation européenne en matière de gestion des déchets et de normalisation des matières fertilisantes a, elle, fortement freiné le processus d'innovation. C'est un « INPUT des OUTCOMES

» en ce sens que cette réglementation n'est pas en entrée des activités de recherche mais en entrée de la transformation de OUTPUT en OUTCOME.

1.2) En amont et en aval du processus d'innovation, des évènements ponctuels de nature politique ont-ils favorisé ou freiné le processus d'innovation (changement de gouvernement, nouvelles politiques, nouveaux leaders, crise, etc.) ? Pourriez-vous précisez comment ?

Cette question est extrêmement pertinente. En effet, le projet a été initié sous l'égide d'élus de la Chambre d'Agriculture et de la communauté de commune TCO précis qui ont été renouvelés en cours de projet. De nouveaux élus de la Chambre d'Agriculture ont fortement contesté le projet en cours du fait de l'inclusion de boues de STEP dans les produits proposés. Le refus des STEP était une de leurs promesses de campagne et ce changement de politique a dû être pris en compte dans la conduite du projet. Au niveau du TCO, le changement « surprise » de majorité du projet n'a pas nécessairement remis en cause la politique du TCO mais a provoqué une période de gel des décisions politiques durant la très longue période de prise de fonctions. On observe actuellement un gel semblable au niveau du Conseil Général, suite aux élections récentes, où le Plan de Gestion de Déchets Non Dangereux (PGDND) – dont nous estimons que Girovar a influencé la formulation de certaines dispositions – reste en attente de validation.

Enfin, au niveau de la sous-préfecture de Saint-Paul, la rotation des personnels nous a privé d'un sous-préfet très favorable au projet, qui avait co-présidé le premier comité de pilotage, au profit de son successeur qui n'était pas au fait du projet.

D'autres événements liés à des politiques publiques ont eu des effets significatifs sur le projet au niveau des services déconcentrés de l'État. La DEAL (Direction de l'environnement) qui contrôle les installations industrielles a déclenché [avec sans doute la connivence du directeur de l'Environnement] une mise en demeure à l'égard du TCO pour la mise en conformité de la station de compostage. Cette mise en demeure a eu des effets importants en termes de dynamique.

D'autre part, deux événements relevant d'instruments d'action publique ont constitué des opportunités saisies pour la production d'OUTCOMES. La mise en enquête publique de la norme AFNOR NFU44051 a donné l'impulsion de départ à un processus de lobbying visant à régler sur le tapis vert les problèmes de Chrome/Nickel. La rédaction du nouveau PDRR (PAC) a été l'occasion d'inscrire de nouvelles mesures agro-environnementales favorables à la fertilisation organique.

En résumé, la chronologie des événements politiques (élections, réglementations, etc.) se révèle décisive pour expliquer comment certains OUTPUT/Ressources sont mobilisées par certains acteurs publics pour produire des OUTCOMES.

2) Acteurs publics en interaction avec la recherche

2.1) Des acteurs publics/politiques (ministère, chambre consulaire, collectivités territoriales...) ont-t-il été associés au processus d'innovation ?

- Quels sont ces acteurs (les plus importants) ?
- Quel a été leur rôle (initier la recherche, lever un frein à l'innovation, généraliser la diffusion...) et leur degré décisionnel (local, régional, national) ?
- A quel stade du chemin de l'impact pouvez-vous situer les interactions (input, output, outcome, impact 1er/2ème niveau) ?

Oui, une collectivité territoriale (TCO) était partenaire du projet, tout comme la chambre consulaire d'agriculture. La sous-préfecture a co-présidé le comité de pilotage et des agents des services déconcentrés de l'État (DAAFet DEAL) ont participé à la concertation.

Les agents des services techniques ont été associés à la conception de l'innovation. Certains ont ensuite produit des instruments d'action publique permettant de diffuser l'innovation à la définition de laquelle ils avaient été associés.

Leur participation a été rendue possible parce qu'au niveau politique les décideurs avaient donné à leurs agents le feu vert pour participer à cette concertation. Au niveau politique, l'intégration de la problématique dans l'agenda politique légitime la participation des services techniques à l'étude de solutions plausibles.

Le degré de décision était régional

Les interactions se situent sur l'ensemble du processus. La participation d'agents des services techniques et de personnalités politiques dès l'amont du projet dans la construction du projet s'apparente à des INPUT.

- Si vous avez noté des interactions au niveau des outcomes, pouvez-vous préciser les impacts qu'elles ont favorisés (levée de goulot d'étranglement, innovations dans d'autres régions, d'autres secteurs...) ?

Euh...

Plusieurs instruments d'action publique ont été partiellement inspirés des travaux réalisés et nous espérons qu'ils favoriseront des impacts. Dans le nouveau PDRR, de nouvelles mesures agro- environnementales subventionnent l'investissement dans des stations de recyclage des déchets organiques et l'utilisation de fertilisants organiques. Parallèlement, l'existence du projet a pesé dans les négociations entre le TCO et la DEAL pour le maintien en opération de la plateforme de compostage menacé.

Au niveau outscaling, on a un contre-exemple intéressant. La mairie de Saint-Pierre, constatant à quel point il était difficile de s'entendre avec le monde agricole a fait le choix de fermer sa station de compostage et d'opter pour une élimination des déchets verts par incinération. Mais l'histoire n'est pas terminée. Il est probable que la démarche de concertation mise en œuvre se voit reproduite au sein du TCO.

Il semblerait que cet outscaling soit notamment le fait de discussion « peer2peer » entre élus mais aussi celui de bureau d'étude qui recyclent les résultats du projet Girovar. Les OUTPUT produits par la recherche servent ici de ressource pour ces acteurs parfois sous-estimés du processus d'innovation.

- Si les politiques publiques ont été impactées (ou sont susceptibles d'être impactées pour les cas in itinere), pouvez-vous préciser les changements (modification de perception/paradigme, nouvelle loi, modification de la réglementation, mise en place d'instruments, mise en place de programmes...)?

Je crois que j'en ai déjà parlé un peu avant

2.2) Au cours du processus de recherche et d'innovation, des groupes de pression (société civile, chef traditionnel, médias, ONG...) ont-ils joué un rôle ?

- Quels sont ces acteurs (les plus importants) ?
- Quel a été leur rôle (mise en avant d'un problème, mise en œuvre du programme, circulation/vulgarisation des résultats de la recherche...)?
- A quel stade du chemin de l'impact pouvez-vous situer les interactions (input, output, outcome, impact 1er/2ème niveau) ?

Le groupe de pression le plus déterminant sont la société TEREOS qui exploite les raffineries de sucre et la Fédération Réunionnaise des Coopératives Agricoles (FRCA). Le premier acteur était jugé trop puissant et a été de ce fait intentionnellement « oublié » de la liste des partenaires directs du projet mais convié par la suite aux travaux de concertation. La FRCA était partenaire du projet.

2.3) En amont et au cours du processus, des acteurs trans/internationaux (organisations internationales, banque de développement, bailleur de fonds, coopération bilatérale, ONG...) ont-ils joué un rôle ?

- Quels sont ces acteurs (les plus importants) ?
- Quel a été leur rôle (initiative de la recherche, mise en œuvre de la recherche, participation au financement, circulation/vulgarisation des résultats de la

recherche...] ?

- A quel stade du chemin de l'impact pouvez-vous situer les interactions (input, output, outcome, impact 1er/2ème niveau) ?
- Dans les cas pour lesquels des acteurs trans/internationaux ont été à l'origine du processus de recherche, pouvez-vous déterminer si l'objet de recherche s'inscrivait dans les priorités d'action de ces acteurs ?

Non. Union Européenne via le financement de la PAC, je crois que c'est tout. A moins que l'on ne comptabilise la société TEREOS-OI, filiale du groupe TEREOS International basé au Brésil, lui même filiale de la coopérative agricole TEREOS de betteraviers du Nord de la France...

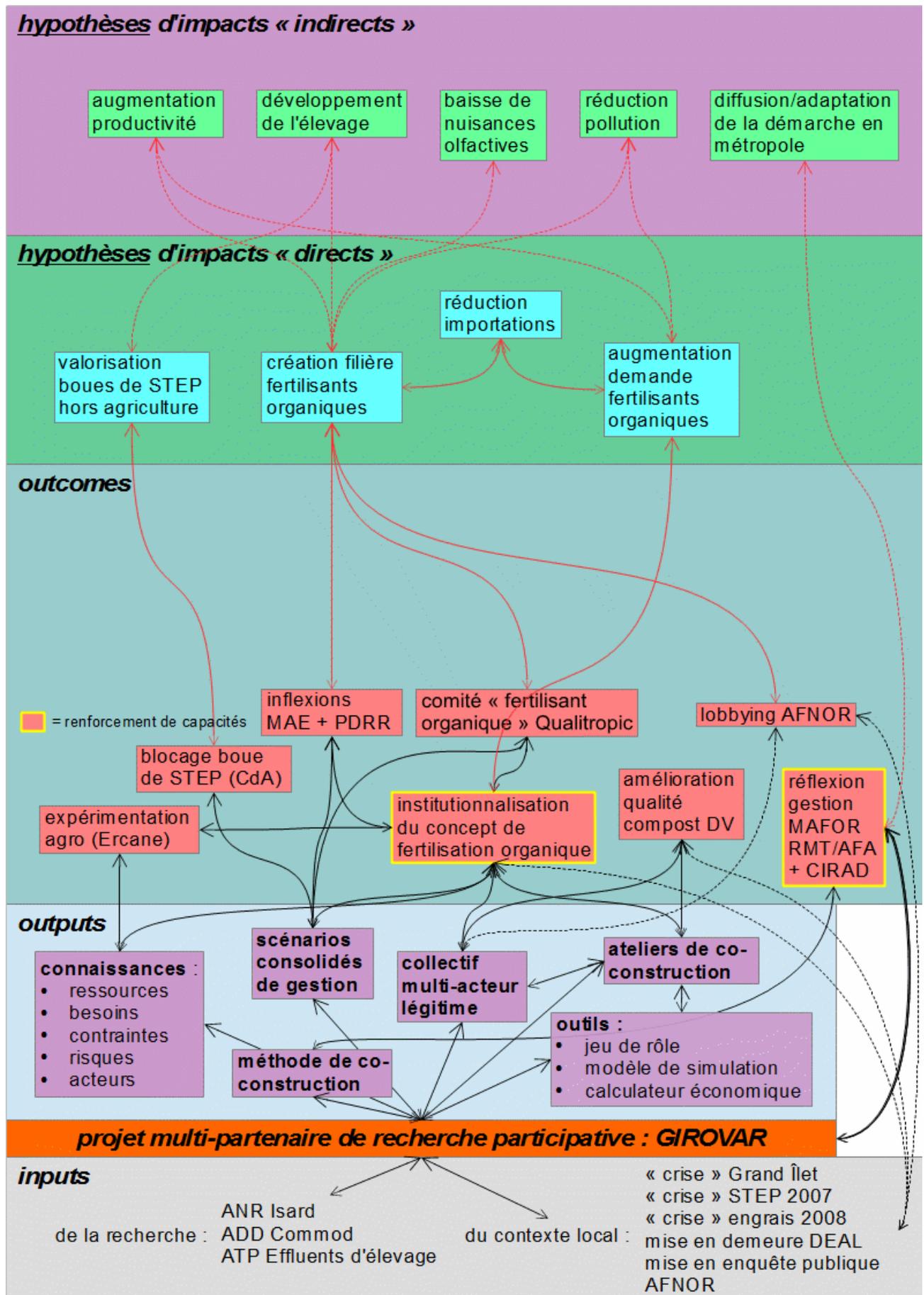
3) Estimez-vous que votre cas nécessite un approfondissement méthodologique spécifique sur la question des relations entre la recherche et les acteurs publics/politiques publiques ?

Le cas échéant, souhaitez-vous :

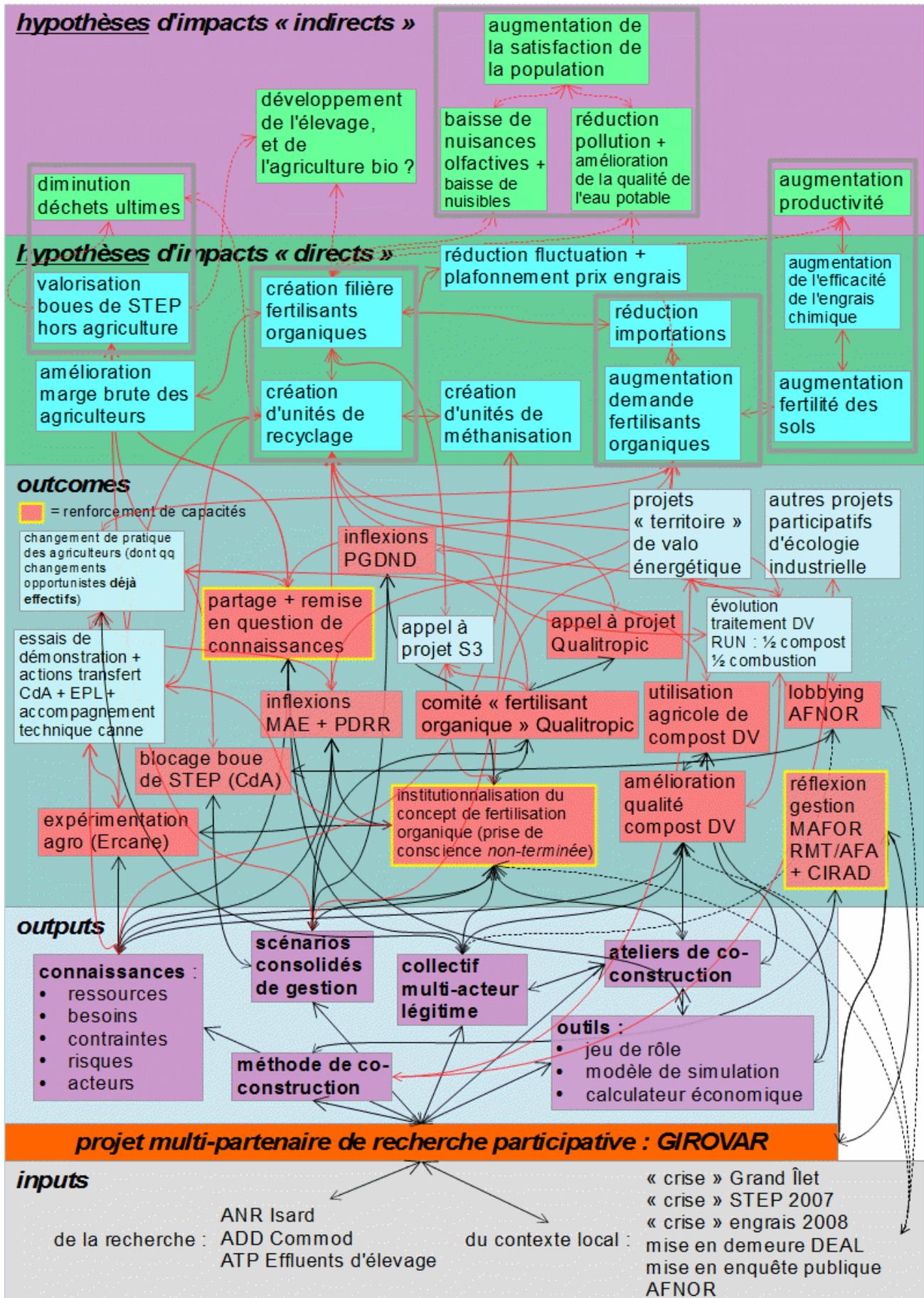
- Effectuer cet approfondissement avec notre appui ?
- Nous aider à réaliser cet approfondissement ?

On va être sincère sur ce coup-là. Personnellement, j'estime que ce projet Girovar mérite un approfondissement dans la mesure où les acteurs de différentes nature (Recherche, acteurs publics, services déconcentrés de l'État, coopératives, sociétés privées et autres) ont été amenés à se coordonner sur une thématique transversale. Par contre, je pense que le contexte institutionnel de la Réunion, région européenne ultra-périphérique est très singulier et qu'il sera difficile d'extrapoler les résultats de cet approfondissement sur d'autres contextes institutionnels que sont les pays des Suds. Donc à vous de voir...

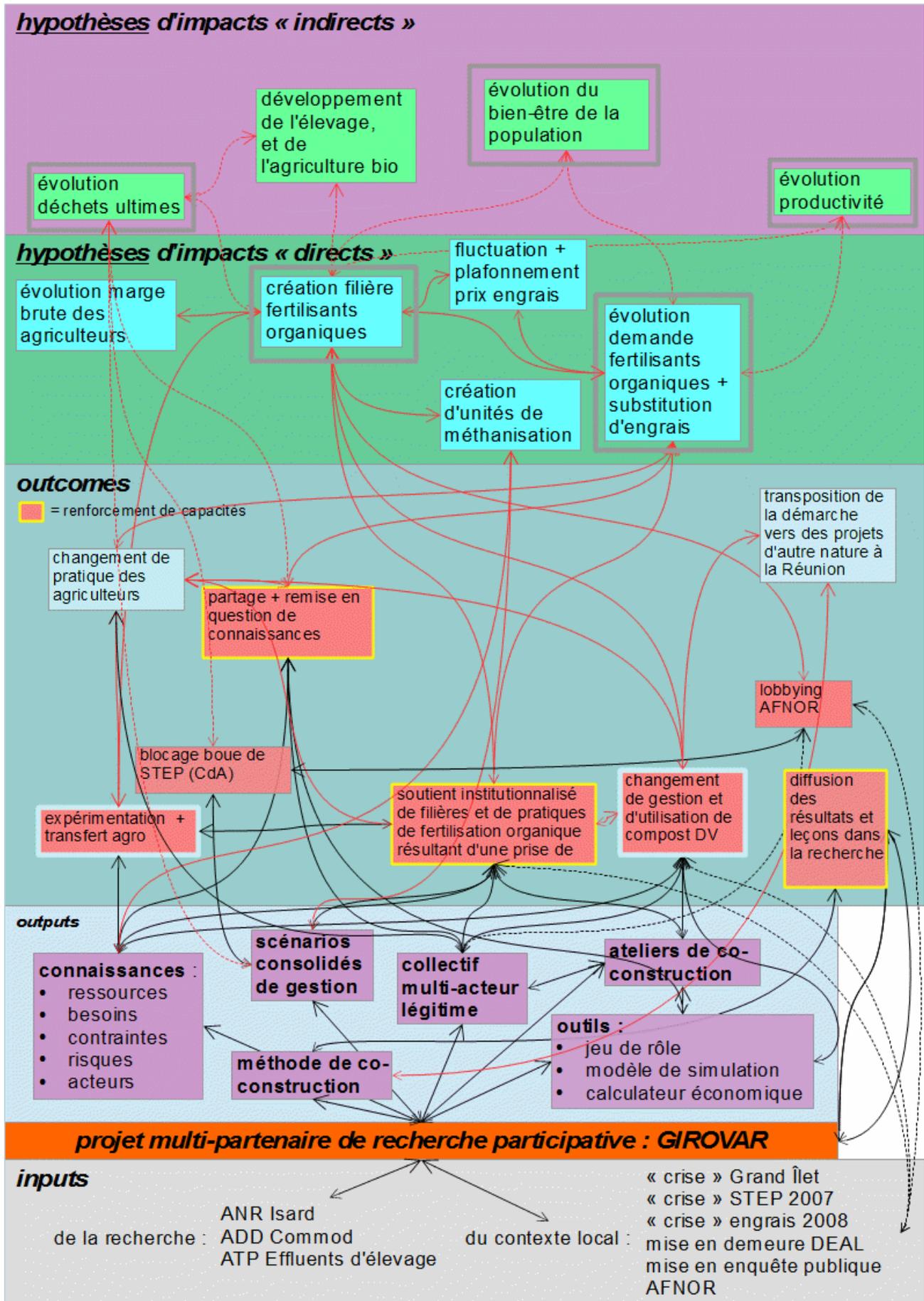
Annexe 6 : Chemin d'impact initial comme établi par les chercheurs-porteurs avant la concertation



Annexe 7 : Chemin d'impact final intégrant les contributions recueillies lors de l'atelier et lors des entretiens



Annexe 8 : Chemin d'impact final synthétique



Le Cirad est l'organisme français de recherche agronomique et de coopération internationale pour le développement durable des régions tropicales et méditerranéennes.

Avec ses partenaires, il coconstruit des connaissances et des solutions pour des agricultures résilientes dans un monde plus durable et solidaire. Il mobilise la science, l'innovation et la formation afin d'atteindre les objectifs de développement durable. Il met son expertise au service de tous, des producteurs aux politiques publiques, pour favoriser la protection de la biodiversité, les transitions agroécologiques, la durabilité des systèmes alimentaires, la santé (des plantes, des animaux et des écosystèmes), le développement durable des territoires ruraux et leur résilience face au changement climatique. Présent sur tous les continents dans une cinquantaine de pays, le Cirad s'appuie sur les compétences de ses 1 750 salariées et salariés, dont 1 200 scientifiques, ainsi que sur un réseau mondial de 200 partenaires. Il apporte son soutien à la diplomatie scientifique de la France.

Le Cirad est un établissement public à caractère industriel et commercial (Épic) sous la double tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. ●

Plus d'information

equipeimpress@cirad.fr

ImpresS



Nos activités, notre impact

